

Liste des emplacements réservés modifiée (en légende du plan de zonage) :

N° de la réserve	Désignation	Bénéficiaire	Superficie approximative
1	Aménagements de loisirs - Arche de la Nature	Le Mans Métropole	33 550 m ²
2	Aménagements de loisirs - Arche de la Nature	Le Mans Métropole	1 812 m ²
3	Création d'un cheminement piéton	Commune	258 m²
4	Création d'une voie d'accès	Commune	409 m ²
5	Création d'un cheminement piéton (3 m de large)	Commune	277 m ²
6	Création d'une liaison vers la Grande Rue	Commune	523 m ²
7	Création d'un cheminement piéton (3 m de large)	Commune	330 m ²
8	Création d'un cheminement piéton (3 m de large)	Commune	3 751 m ²
9	Création d'un cheminement piéton (3 m de large)	Commune	1 495 m ²
10	Création d'un cheminement piéton (5 m de large)	Commune	7 263 m ²
11	Création d'un cheminement piéton (5 m de large)	Commune	6 212 m ²
12	Création d'un cheminement piéton (7 m de large)	Commune	1 453 m²
13	Création d'un cheminement piéton (3 m de large)	Commune	385 m ²
14	Création d'un cheminement piéton (3 m de large)	Commune	8 686 m ²
15	Création d'un cheminement piéton (3 m de large)	Commune	6 110 m ²
16	Création d'un cheminement piéton (3 m de large)	Commune	1 275 m ²
17	Création d'un cheminement piéton (5 m de large)	Commune	17 948 m ²
18	Elargissement de la voie	Commune	2 438 m ²
19	Création d'un cheminement piéton (5 m de large)	Commune	3 862 m ²
20	Elargissement de la voie	Commune	2 377 m ²
21	Création d'une voie structurante	Commune	5 844 m ²
22	Création d'un cheminement piéton	Commune	330 m²
23	Création d'un cheminement piéton	Commune	3268 m ²
24	Aménagement d'un accès	Commune	229 m ²